

› S'ENGAGER DANS L'ARMÉE DE TERRE

SERVIR LA NATION

Intégrez une unité de l'armée de Terre et participez à des missions variées : protégez les Français, soutenez la préparation opérationnelle et mettez vos compétences au service du collectif.

GAGNER EN COMPÉTENCE

Vivez une expérience professionnelle unique, valorisante et formatrice.

Un véritable tremplin pour votre carrière :

- valorisez votre parcours auprès des entreprises ;
- préparez votre engagement dans l'armée de Terre.

› LES AVANTAGES

≈ **800** €
BRUT PAR MOIS
HORS PRIME.

75 %
DE REMISE
SUR VOS
TRAJETS
SNCF.



HÉBERGÉ, NOURRI
GRATUITEMENT.

RÉVÉLER SON POTENTIEL

Renforcez votre assurance et développez des qualités essentielles :

- rigueur ;
- résilience ;
- esprit d'équipe.

Une expérience humaine intense, qui forge le caractère et révèle votre potentiel.



FORMATION :

- › SAUVETAGE AU COMBAT ;
- › FORMATION AU TIR ;
- › INSTRUCTION AU COMBAT.

› QUEL QUE SOIT VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ET PROTECTION DU TERRITOIRE :

Entraînements, déploiement en exercices et participation aux opérations sur le territoire national dont SENTINELLE.

Intégrez une unité opérationnelle et prenez part aux missions sur le terrain.

SOUTIEN DES COMBATTANTS :

Maintenance, logistique, télécoms, informatique, restauration, administration, etc.

Participez à des missions variées et essentielles qui garantissent la réussite de l'armée de Terre.

EXPERTISE ET COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES :

Programmation, cyberdéfense, communication, finance, langues étrangères, ressources humaines, etc.

Devenez officier et mettez vos talents au service des centres de commandement.

› L'AVENTURE CONTINUE

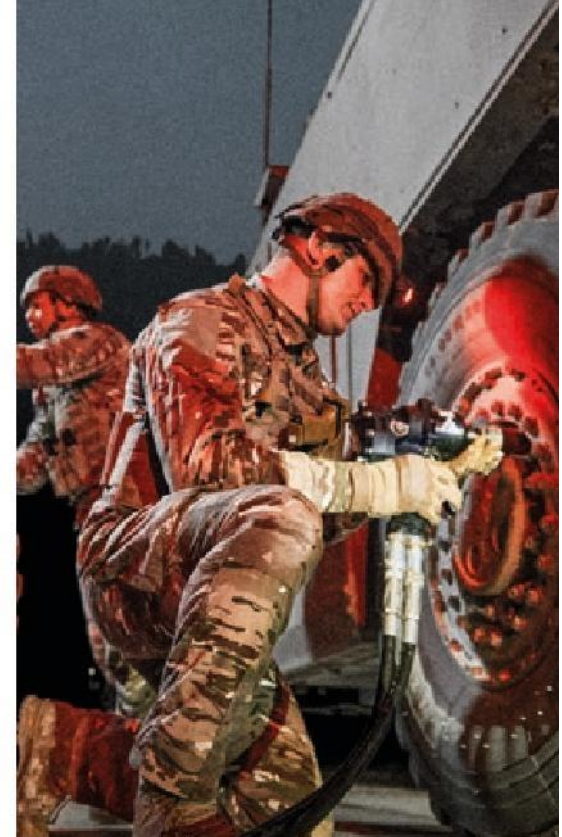
À l'issue du service national, deux opportunités s'offrent à vous.

S'ENGAGER COMME MILITAIRE D'ACTIVE

Transformez cette expérience en véritable carrière dans l'armée de Terre.

INTÉGRER LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE

Mettez vos compétences au service de la Nation quelques jours par an, tout en poursuivant vos études ou votre activité civile.



› CONDITIONS DE CANDIDATURE :

- › Être volontaire.
- › Être de nationalité française.
- › Être apte médicalement.
- › Être âgé de 18 à 25 ans.
- › Avoir effectué sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- › Jouir de ses droits civiques.